Maroc : aucun cas de fièvre hémorragique n’a été enregistré

Zitouni IMOUNACHEN - 2016-09-08 17:53:27 - Vu sur pharmacie.ma

Le ministre de la Santé, El Houssaine Louardi, a déclaré dans un communiqué rendu public mardi, qu’aucun cas de fièvre hémorragique de Crimée-Congo n'a été enregistré au Maroc, à ce jour. Suite à la détection de deux cas de fièvre hémorragique en Espagne, le ministère assure avoir pris des mesures préventives pour renforcer la surveillance épidémiologique au sein du système de santé. L’objectif est de détecter et diagnostiquer tout cas de cette maladie et de fournir les moyens et dispositifs médicaux nécessaires.

Cette maladie se transmet par des piqûres de «tiques» porteurs du virus ou à travers le contact direct par le sang, les tissus ou les sécrétions de l'être humain ou de l'animal infecté, souligne le communiqué du ministère.